

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le jeudi 4 juin 2026 de 14h00 à 16h30, à :

**Laboratoire LABOUEST
34 rue des perreyeux
49800 TRELAZE**

 candidats sur 3 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
FOUCHER	Maxence	ADMIS
LACHENAY	Danaé	ADMIS
LALLOUE	Maud	ADMIS.

3 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à Trelazé, 4 juin 2026

Le Directeur CROIX ROUGE
COMPÉTENCE Pays de Loire

Membre du Jury
IDE

Membre du Jury
Biologiste

Arnaud TESSIER



Séverine DESCAMPS



Stéphanie HAINOS

